La mort de M. Richaud

Marseille, 26 juin. — Le *Petit Marseillais* raconte que M. Richaud a succombé à bord du *Calédonien* à une attaque foudroyante de choléra.

Le gouverneur de Cochinchine aurait été administré par un missionnaire espagnol, le R. P. Grané.

Le journal ajoute que l'on a jeté à la mer non seulement les papiers confidentiels que M. Richaud rapportait en France, mais encore ses vêtements et tout le mobilier de sa cabine.

Un boy ou domestique chinois qui l'accompagnait, est mort presqu'à la même heure, emporté par la même maladie.

Conflit à la frontière serbe

Une dépêche de Vienne confirme que des troubles se sont produits à Novi-Bazar, entre Serbes et Turcs, à l'occasion de la commémoration de la bataille de Kossovo. Un conflit aurait éclaté, à la suite duquel il y aurait eu, de part et d'autre, un certain nombre de morts et de blessés. En l'absence de détails circonstanciés et officiels, il est difficile d'apprécier exactement le plus ou moins d'importance de cet incident.

Les socialistes allemands en Suisse

Berlin, 26 juin.—On lit dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* qu'après la mise en vigueur de la loi contre les socialistes en 1878, les chefs du parti transportèrent en Suisse le centre de leur activité et la propagande socialiste révolutionnaire, laquelle eut pour organe le *Sozial Démokrate*, qui fut rédigé et imprimé dans le pays; la dite propagande ne tarda pas à être favorisée et encouragée par les autorités locales.

Les réclamations du ministre d'Allemagne à Berne demeurèrent sans résultat, parce que le conseil fédéral ne put être convaincu des dangers de la publication du *Sozial Demokrate* et s'excusa de ne pouvoir sévir en raison de l'insuffisance de la législation pénale suisse.

Ce ne fut qu'en 1887, au moment de l'apparition du *Diable Rouge*, organe provocateur, qui s'attaquait aussi à des personnes suisses, que le Conseil fédéral sortit de sa réserve et fit expulser le directeur de la feuille incriminée.

Bien qu'il soit connn et qu'il est imprimé à Londres, la plus grande partie du tirage est expédiée en Suisse et de là introduite en contrebande en Allemagne.

On suppose même qu'il s'imprime en partie en Suisse.

Les empoisonnements de Tomblaine

Nancy, 26 juin.—L'affaire des empoisonnements de Tomblaine s'aggrave.

Gabriel Alba, Edouard Alba, Louise Sarmely et Aline Saindef sont très mal et ne passeront pas la journée.

Une émotion indescriptible règne ici ; à Tomblaine on est de plus en plus persuadé qu'il n'y a pas d'accident, mais crime.

On commente l'attitude bizarre des parents du marié qui, après avoir mangé, partirent pour Laneuville et ne firent même pas prendre des nouvellec de leur fils, alors que le bruit de sa mort courait.

On croit que quelqu'un a jeté de l'arsenic dans la crême.

Le père de la victime vient d'être arrêté.

La violation du secret des lettres

Un Français, M. Coudert, qui habite Londres depuis fort longtemps, et qui est originaire de La Rochelle, fatigué de recevoir, depuis l'arrivée du général, sa correspondance ouverte par l'administration des postes, a adressé la lettre suivante au receveur des postes de la Rochelle :

« Monsieur,

» L'employé qui, dans votre bureau, est chargé de décacheter les lettres gagne mal son argent.

» En effet, les deux dernières qui m'arrivent de La Rochelle avec leurs enveloppes déchirées prouvent que cet agent ne prend aucun soin dans ses opérations.

» Il me semble qu'un spécialiste doit pouvoir, après avoir pris connaissance du contenu d'une lettre, la remettre dans l'état où elle était avant sa violation et sans qu'il y paraisse.

» Certain que vous me saurez gré de vous avoir signalé cet agent maladroit, veuillez agréer mes salutations distinguées. » P. COUDERT. »

Le receveur des postes de la Rochelle a dû la trouver mauvaise.

Le revolver de M. Andrieux

Mardi, à la Chambre pendant le tumulte, M. Andrieux se mit au pied de la travée avec un revolver.

Une heure après, voici comment il expliquait son attitude :

« Lorsque j'ai vu des voies de fait sur le point de se produire, j'ai tiré mon revolver et je me suis mis au port d'armes, tout comme un gendarme. C'est alors que Rouvier qui, depuis cinq mois ne m'avait pas adressé la parole, s'est précipité vers moi en me disant :

» — Andrieux ! Andrieux ! ne faites pas ça ici !

» Je me retournai et je lui montrai mon revolver en faisant tourner le barillet pour faire voir qu'il n'était pas chargé.

» — Il n'est pas chargé au moins ? demanda le ministre.

» — Non, vous le voyez.

» — Ça ne fait rien, répondit Rouvier, rentrez-le : *un malheur est si vite arrivé. (sic.)* »

PROMENADES
à l'Exposition universelle

XVII

LES FONTAINES LUMINEUSES

Les fontaines lumineuses de l'Exposition, qui sont un des attraits les plus courus du Champ de Mars, ne sont pas à proprement parler une innovation. On en avait vu à Londres, à Glascow; le théâtre forain de Potel Cochery les avait popularisées, et l'an dernier à l'Exposition de Barcelone elles étaient une des attractions les plus courues; mais jamais elles n'avaient présenté un ensemble aussi complet, aussi réglé, aussi savamment dirigé. Les quarante et quelques gerbes que forme ce feu d'artifice aquatique atteignent à des hauteurs où le rayon lumineux n'avait pu encore être porté jusqu'ici et font un spectacle unique, indescriptible. De hautes gerbes de pierreries liquides, des poussières de diamant, et tout autour des féeries plus courtes qui, tantôt grandissant, forment avec le jet central une sorte de cône éblouissant, tantôt s'abaissant semblent s'épanouir en fleurs de flammes, en feuillage ardent. Dans ces jaillissements et ces ruissellements toutes les couleurs flamboient, se mêlent, se panachent, se marient dans des teintes mourantes, délicieuses, ou se heurtent dans de puissantes oppositions sans cesse variées, qui arrachent chaque jour à la foule des cris d'admiration et des applaudissements frénétiques.

Mais lorsque le public, rassasié d'admiration, revient à lui-même, une question s'impose à son esprit : Comment obtient-on ces merveilleux résultats de la coloration des eaux ?

Des journaux spéciaux, des revues scientifiques ont répondu à cette question, et nous laissons à un de ces organes autorisés le soin de répondre.

Voici l'explication qu'en donne le *Bulletin Officiel de l'Exposition* :

« Le sous-sol des fontaines est une véritable crypte aux galeries entre-croisées, au mur desquelles serpentent les fils électriques portant la lumière et les cordes de rappel des plaques colorées ; disons tout de suite, d'une manière générale, que la coloration, l'illumination des *gerbes et des jets qui s'échappent* de la gueule des dauphins, des roseaux de la rivière ou de la grande gerbe du bassin octogonal, s'obtient très simplement par l'interposition, entre le jet lui-même et une source de lumière, de plaques teintées de couldurs diverses, facilement changeables à volonté par une manœuvre élémentaire. La source de lumière, d'origine électrique, est placée dans les couloirs souterrains des fontaines, au-dessous des ajustages d'échappement de chacune des gerbes.

» C'est dans ce sous-sol que son les fils qui produisent chaque soir le miracle des colorations merveilleuses des eaux, dont les jets *prennent* les aspects les plus fantastiques, tantôt sous forme de pluies d'or, d'émeraudes, de rubis ou de topazes ; d'autres fois écrin complet tout ruisselant et se transformant dans ses ensembles comme les images du kaléidoscope.

» Véritable féerie, avec ce double sentiment du feu et de la fraîcheur.

» C'est l'éclat, la séduction du feu d'artifice, mais d'un feu d'artifice qui se prolonge indéfiniment, sans que tout retombe dans la nuit noire, après deux minutes d'un spectacle sans durée.

» Voyons maintenant ce qui se passe pendant les manœuvres souterraines qui produisent ces merveilles. Nous sommes placés sous l'un des jets, par exemple. Il n'est séparé de nous que par une dalle en verre qui nous laisse voir, à deux mètres environ au-dessus de nos têtes, la gerbe s'élevant rapidement en jets limpides, et retombant en fines goutelettes. Au-dessous d'elle, une source de lumière électrique, deux crayons analogues à ceux des lampes à arc de nos rues ou de nos monuments. En face de ces crayons, un miroir concave en verre argenté qui concentre les rayons lumineux et les renvoie sur un autre miroir placé dans le même plan et incliné à 45 degrés. Par cette disposition élémentaire, ces mêmes rayons lumineux se trouvent renvoyés verticalement dans l'axe même de la gerbe, et l'éclairent entièrement.

» Que l'on fasse maintenant glisser une plaque colorée, rouge ou jaune, et le faisceau lumineux, incolore il y a quelques instants, va envelopper la gerbe d'eau d'une légère gaze de feu ou d'or.

» Rien de plus simple.

» Veut-on obtenir un éclairage uniforme de la pièce d'eau et du groupe monumental qui la surmonte, il suffit d'interposer des plaques de même coloration. Désirez-vous, au contraire, des colorations différentes, vous faites varier à votre gré les plaques, dont chaque appareil comporte une série : rouge, bleue, or, verte ou simplement blanche. Ce sont les cinq couleurs adoptées pour l'illumination des fontaines du Champ de Mars. Elles peuvent, du reste, être variées à l'infini, soit dans leur coloration elle-même, soit dans les mille combinaisons que comporte leur distribution.

» L'agencement intérieur qui a nécessité l'installation de cette coloration, si simple en elle-même, a exigé la plus minutieuse exactitude. Sous chaque gerbe du bassin, de la rivière centrale, des dauphins, des cornes d'abondance, enfin de tous les groupes de la fontaine de M. Coutan, sont des miroirs appropriés, manœuvrés à distance, sans que le public puisse à aucun moment se douter de leur origine, ni voir même l'ombre de la clé qui commande toute cette merveilleuse installation.

» Au bas du petit escalier qui se trouve derrière le groupe monumental, on rencontre au détour de la galerie souterraine l'appareil à leviers, semblable à un système d'aiguillage de chemin de fer, qui commande le mouvement de l'échange des plantes colorées ; tout ce système vous apparaît dans la plus admirable simplicité. Une fois remonté au jour, par une illusion facile à comprendre, il vous semble déjà voir, au signal électrique donné par un agent placé à distance dans un kiosque vitré d'où il domine toute la pièce d'eau sans être vu du public, jouer les leviers numérotés, et changer brusquement les couleurs des feux, dont le mystère est désormais pleinement dévoilé. »

Ajoutons à ces renseignements un détail qui a son prix :

On sait que l'eau ne s'éclaire que sur une longueur de un mètre tout au plus, et par conséquent les explications précédentes ne suffisent pas à faire comprendre comment on a pu donner à chaque veine liquide le diamètre et l'amplitude nécessités pour un spectacle public.

Mais on a eu l'idée de remplacer le jet plein par un jet creux, dans lequel la lumière pénètre sans avoir à traverser l'eau du réservoir, et l'on a pu ainsi porter le diamètre du jet à 22 centimètres, et la hauteur de l'illumination jusqu'à 4 mètres 50.

L'électricité nécessaire pour alimenter les quarante-huit appareils placés dans les sous-sols est donnée par une machine de trois cents chevaux-vapeur.

La projection lumineuse des foyers électriques est tellement éclatante que les hommes qui pour les besoins du service pénètrent dans les sous-sols sont obligés de tenir devant leurs yeux un écran en verre noirci.

Naturellement, pour rendre plus intense l'effet des fontaines lumineuses, aucun éclairage n'a été disposé autour de celles-ci, qui restent ainsi dans une demi-obscurité très propice à la fantasmagorie des projections lumineuses.

JULES DUTHIL.

NOUVELLES MILITAIRES

La répartition des classes. — Les vingt classes astreintes au service militaire par la loi du 27 juillet 1872, se trouveront réparties de la façon suivante à partir du 1er juillet prochain :

Armée active. — Classes 1888, 1887, 1886, 1885 et 1884 ;

Réserve de l'armée active. — Classes de 1880, 1881, 1882 et 1883 ;

Armée territoriale. — Classes de 1875, 1876, 1877, 1878 et 1879 ;

Réserve de l'armée territoriale. — Classes de 1869, 1870, 1871, 1872, 1873 et 1874.

La classe de 1888, quoique non incorporée se trouve comprise dans le tableau ci-dessus, attendu que le temps de service dû par les hommes qui la composent comptera à partir du 1er juillet.

Les réservistes des classes de 1880 et 1882 appartenant à l'infanterie, seront convoqués au mois d'août.

L'appel des réservistes de l'armée de mer aura lieu à la même époque.

Pendant l'automne, la cavalerie territoriale sera appelée à une date qui sera fixée ultérieurement.

Les médecins qui n'ont pas été convoqués au printemps avec l'infanterie territoriale, accompliront leur période dans la cavalerie à l'automne.

Les hommes de la classe 1880 qui doivent passer de la réserve de l'armée active à l'armée territoriale, devront déposer leur livret à la mairie ou à la gendarmerie de leur résidence vers la fin du mois de novembre prochain.

Les hommes des autres classes n'ont aucune formalité à remplir.

LETTRE PASTORALE
ET
MANDEMENT
DE
Mgr. L'ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI
à l'occasion de la
PRISE DE POSSESSION DE SON SIÈGE

Suite, — Voir le numéro d'hier,

II

Mais combien, d'autre part, de sujets de sollicitude, d'appréhension, rencontrent ici comme partout les regards du Pasteur !

Vous savez que, presque dès le temps de sa jeunesse sacerdotale, l'oreille sensible de notre Fénelon discernait, parmi tant d'harmonies nobles et religieuses du XVIIe siècle, un certain *bruit sourd d'impiété* (1). Ce bruit n'était déjà devenu que trop distinct et trop alarmant, quand votre grand Archevêque, au déclin de sa vie, opposait aux négations et aux doutes, propagés jusque sur les marches du trône, des écrits lumineux sur les vérités à défaut desquelles s'effondre logiquement toute morale humaine. Depuis, N. T. C. F., l'erreur, non seulement l'erreur anti-chrétienne, mais l'erreur destructive de tout ce qui honore et soutient l'humanité, n'est pas rentrée dans le silence, elle a multiplié, au contraire, le nombre et l'éclat de ses voix. Il ne s'en est pas uniquement suivi un trouble et un affaiblissement des consciences, une corruption des mœurs, l'éclipse des espérances sans lesquelles la vie ne vaut plus la peine de vivre, mais des catastrophes sociales, une révolution atroce que ses témoins honnêtes ne racontaient jamais, autrefois, qu'avec une profonde horreur. Rentrés dans une obscurité relative pendant la première moitié de notre siècle, les plus grossiers de ces sophismes ont reparu au grand jour, et quantité d'autres leur font cortège ; nous assistons, non point au concert, mais à la clameur confuse de toutes les doctrines capables d'altérer en l'homme, avec la foi, la meilleure part de la raison, c'est-à-dire ce côté de l'intelligence qui s'ouvre sur Dieu, sur l'âme, sur la liberté, le devoir, la responsabilité morale, le mérite, l'autre vie, ses récompenses et ses peines. En plein christianisme, il nous faut reprendre la lutte, au fond presque toujours la même, avec ce protée de l'impiété que les philosophes d'il y a deux mille ans (2) déclaraient infâme et intolérable sous le nom et la forme d'Epicure.

Toutes les âmes que touche cet ennemi du vrai et du bien ne roulent pas au fond de la fosse noire et impure des négations les plus désolantes et des affirmations bestiales. S'il est peu de degrés dans l'étendue des erreurs qui ont le plus de cours aujourd'hui, — car elles s'étendent communément à toutes les vérités qui dépassent le fini et le passager, — il en est de nombreux dans l'audace ou la tranquillité de leurs assertions. Assez rare est l'impiété complète, qui se vante ou se présente sans inquiétude et sans pudeur ; plus communs sont les hommes qui doutent, se réservent, se taisent, excusant leur timidité, leur lâcheté quelquefois, par les obscurités, les ombres, les points d'interrogation, qui ne leur permettent pas, disent-ils, de saisir le corps et les traits précis de la vérité. Le sophisme les a rencontrés : ils n'ont pas suffisamment évité ses contacts, ou ne se sont point assez prémunis contre ses atteintes ; la torpille funeste les a engourdis, sinon paralysés de son choc; il ne se sont point alors serrés de plus près à Celui qui est *la voie, la vérité et la vie* (3) ; ils ne sont pas devenus impies, mais ils sont devenus, et ils resteront peut-être toujours ou longtemps spectiques. Or, le scepticisme, le doute en matière nécessaire, N. T. C. F., c'est une demi-impiété. Un demi-impie est-il un chrétien ? Est-il même un homme armé et pourvu de l'indispensable pour la vie morale la plus élémentaire ? Est-ce un homme qui puisse agir énergiquement et mourir en paix ? Non, certes ! C'est trop souvent un honnête et pusillanime Pilate, préférant le bien au mal, mais prêt à mille compositions. Qui demande à Jésus, avec indifférence ou dédain, même avec une certaine tristesse : *Qu'est-ce que la vérité ?* celui-là, placé entre le devoir et l'intérêt, placé entre le Juste et Barrabas, n'est que trop exposé, s'il survient un maître, passion ou tyran, à lui demander : *Lequel des deux veux-tu* (5)? — Grave sujet de sollicitude pour les Pasteurs de notre temps.

Il fut de longs siècles où les grandes erreurs, pleinement responsables, et le septicisme qui en est comme l'infection affaiblie, étaient le [illegible] hautes classes sociales, des classes savantes, tout au moins instruites et cultivées. Le peuple, même le peuple un peu lettré, à moins d'être grossièrement vicieux, était croyant et chrétien. Il était presque à l'abri du poison de l'impiété et du scepticisme : c'est lui peut-être, aujourd'hui, qui s'y trouve le plus exposé.

Ce triste virus lui arrive de toute part et lui est présenté sous mille formes. L'ouvrier, l'ouvrière, leur enfant même, ne peut faire un pas sans le rencontrer : à l'atelier, dans la rue, chez son voisin ; rarement, Nous aimons à le croire, mais quelquefois pourtant, à l'école; presque infailliblement aux lieux où se dépensent les loisirs du peuple, où se dépensent, hélas ! plus que ses loisirs, il rencontre le propos, la brochure, le mauvais journal, qui commence par étonner, puis qui ébranle et fait chanceler, enfin ruine sa foi, fait la nuit ou répand des nuages épais dans son âme et le laisse sur le chemin sans idée sûre de son origine, de ses destinées et de la direction qu'il doit suivre. Quelle épreuve ajoutée, pour lui, à tant d'autres épreuves !

Un jour, dans le désert le divin Sauveur ému devant quatre mille hommes qui le suivaient et n'avaient rien à manger, s'écria : *J'ai pitié de cette multitude* (6) ! Et l'adorable maître fit un de ses plus grands miracles pour que cette foule religieuse eût du pain et plus que du pain. Comme Lui, la sainte Eglise, qui continue son œuvre jusqu'à la fin des siècles, est profondément sensible à tous les besoins, à toutes les souffrances de la vie humaine, mais si le manque de pain, ou la crainte qu'il ne fasse défaut émeut Nos entrailles toutes les fois qu'une pareille épreuve se présente ou menace à quelque degré une population laborieuse, Nous ne pouvons oublier que selon la réponse du Fils de Dieu au tentateur infernal, *l'homme ne vit pas seulement de pain* (7), qu'il vit aussi de vérités divines, et que, pour un peuple, la disette de vérité n'est pas un malheur moins grand que la disette du pain. Avoir pitié de la foule, porter un tendre et paternel intérêt aux besoins du peuple est toujours, en ce temps plus que jamais, un des premiers devoirs et des premiers instincts d'une âme épiscopale; mais cette pitié doit avoir pour objet la pénurie du pain corporel. Voilà pourquoi, N. T. C. F., en venant à vous, Notre cœur est plein d'une double et vive sollicitude : « Ce peuple nombreux auquel Dieu Nous envoie pour représenter sa paternité, a-t-il une suffisante sécurité pour le pain du corps? Mais avons-Nous aussi une suffisante sécurité qu'il ne manque ni manquera de ce pain de la vérité dont l'Evêque est particulièrement le dispensateur? Sa foi catholique est-elle et restera-t-elle entière, solide, éclairée ? On peut bien dire, malheureusement, qu'un autre que Nous se le demande, à cette heure, avec des ambitions et des desseins tout contraires aux Nôtres : c'est l'*homme ennemi* qui jette l'ivraie dans le champ du père de famille (8); c'est le *lion rugissant* (9) qui rode autour de la bergerie, cherchant qui dévorer. Jamais ces figures des livres saints n'ont peut-être reçu une application plus juste qu'aujourd'hui. Jugez des alarmes qui doivent pénétrer l'âme du gardien!

(A suivre.)

(1) II Tim. II, 21. — T. t., III, 1.
(2) Sermon pour la fête de l'Epiphanie.
(3) Cicéron, par exemple.
(4) Joann., XIV, 16.
(5) Marc. VIII, 2, 9.
(6) Matth., IV, 4.
(7) I Pet., II, 4.
(8) Joann., XVII.
(9) Ibid.

CHRONIQUE LOCALE
ROUBAIX

Le bruit a couru, dans la journée de mercredi, qu'un garçon boulanger de la Société coopérative de Roubaix, avait été attaqué dans le quartier de la Vigne, par une bande de sept ou huit individus qui l'avaient entraîné dans les blés et lui avaient enlevé sa sacoche contenant la recette de la journée. On ajoutait que les agresseurs s'étaient enfuis avec la voiture.

Renseignements pris, voici exactement ce qui s'est passé :

Un garçon boulanger avait livré du pain mardi dans la commune de Wattrelos et comme on y fête encore la ducasse il s'y était *amusé* plus que de mesure.

Il se trouvait attablé le soir dans un estaminet du quartier de la Vigne. Un enfant, qui l'avait accompagné dans sa tournée, était devenu malade dans la voiture, par suite des chopes que le garçon boulanger lui avait fait absorber.

Des passants crurent devoir ramener la voiture et l'enfant à la société de consommation.

Le garçon boulanger, mécontent de la disparition de sa voiture, se querella avec les habitants du quartier. Quant au vol il n'en est pas question. Peut-être un pain ou deux ont-ils été enlevés de la voiture. Là se borne toute l'affaire.

Le Triduum solennel en l'honneur de la fête du Sacré-Cœur et du deuxième centenaire de l'apparition à la Bienheureuse Marguerite-Marie, a été inauguré, mercredi matin, à la Chapelle de la Visitation.

Une nombreuse assistance se pressait aux messes du matin auxquelles beaucoup de personnes ont reçu la sainte communion.

Pendant toute la journée, les adorateurs et les adoratrices se sont succédé sans interruption pour la garde d'honneur devant le Saint-Sacrement.

Le soir, à quatre heures, le sermon donné par le R. P. Fristot et le salut solennel ont attiré un auditoire nombreux et choisi.

L'éloquent orateur, dont la parole est si goûtée dans tout le Nord, a fait, en débutant, un historique rapide de l'apparition, de la propagation de la dévotion au Sacré-Cœur et de l'établissement de la tête de vendredi.

Il a ensuite développé les deux pensées qui ont fait l'objet de son discours.

La première partie a été consacrée à l'amour de Notre Seigneur pour les hommes et la deuxième à la réciprocité de l'amour des hommes pour Notre Seigneur.

C'est avec chaleur et componction qu'il a décrit toutes les merveilleuses manifestations de l'amour dans le cœur de l'Homme-Dieu. C'est avec le même feu et le même bonheur d'expressions qu'il a énuméré tous les dévouements, tous les prodiges d'abnégation et de charité produits par l'amour envers Dieu.

Après ce discours, écouté avec la plus religieuse attention, malgré une chaleur accablante, M. le curé du Sacré-Cœur, qui officiait, a prononcé la consécration au nom de toute l'assistance. Il l'a fait avec une énergique conviction qui a profondément touché l'assistance.

Après le salut, le chœur a chanté le cantique au Sacré-Cœur qui impressionne toujours vivement par les pensées qu'il exprime et par sa mélodie entraînante.

Nous devons une mention spéciale à la décoration du sanctuaire de la chapelle, décoration qui est du meilleur goût.

Le groupe de Notre Seigneur et de la bienheureuse Marguerite-Marie qui domine l'autel, est surtout très approprié à la circonstance.

Les Dames de la Visitation ont eu la délicate pensée de distribuer aux assistants des souvenirs du *Triduum*. Cette distribution sera faite pendant les trois jours. P. B.

L' « Union des Trompettes » au concours de Paris. — La fanfare de cavalerie l'*Union des Trompettes*, qui se dispose à prendre part au concours de Paris les 7, 8 et 9 juillet prochain, se fera entendre aujourd'hui sur le kiosque du boulevard Gambetta.

Après le concert que doit donner la *Fanfare de Beaurepaire* et les *Mélomanes Roubaisiens*, l'*Union des Trompettes* exécutera *la Fête du Centenaire* de Ch. Dubois, morceau imposé pour le concours de Paris, et *une sonnerie* pour trompettes en mi bémol de M. Cl. Broutin, morceau choisi pour le même concours.

Nous avons raconté une tentative de suicide, rue de France. On nous prie de dire que le contre-poison a été donné par le pharmacien, d'après la prescription du docteur.

Une rixe rue St-Eleuthère. — Mercredi, vers six heures et demie du soir, un rassemblement s'était formé dans la rue Saint-Eleuthère, où une rixe venait d'éclater entre M. L... et Mlle M...

Cette dernière avait à réparer un pantalon appartenant à M. L... et celui-ci profita de cette circonstance pour lui faire certains reproches auquels Mlle M... répondit d'une façon un peu vive.

De là, une querelle qui dégénéra bientôt en rixe. M. L... saisit son adversaire par les cheveux et cette dernière lui ayant enlevé la canne qu'il portait s'en servit pour le frapper.

Le malheureux garçon a reçu à la tête une blessure, d'où le sang a coulé abondamment. Il n'en fallut pas davantage pour faire dire, par les commères, que Mlle M... avait tenté de tuer.

Un agent est venu prier les deux antagonistes de se rendre au commissariat.

La rixe de la rue de Mouveaux. — On se rappelle la rixe qui a eu lieu, le 10 juin, dans la rue de Mouveaux, près le bureau de l'octroi de Roubaix, entre civils, militaires et agents de police.

L'enquête continue toujours. Les deux soldats blessés sont maintenant dans un état relativement satisfaisant.

Decourcelles, le fantassin qui avait reçu une balle dans les intestins, peut se promener. Quant à Ovide Breux, il s'est rendu à l'hôpital militaire de Lille.

Une rixe, rue d'Alger. — Mercredi, vers six *heures du soir, une centaine de personnes s'étaient* réunies dans la rue d'Alger, pour assister à une scène de pugilat entre François B...., journalier, et Marie C..., journalière, demeurant ensemble dans une cour de la rue d'Alger.

Cette dernière reprochait à l'autre d'avoir commis un vol chez M. Motte ; François B... furieux, saisit Marie C... par les cheveux et la roua de coups. Un rapport a été rédigé.

Pour cinq francs. — L'un de ces derniers soirs, Mme Masure, cabaretière, rue des Longues-Haies, allait fermer son établissement, lorsqu'une locataire, Hortense Mertens, femme Vanremoortère, la pria de l'attendre quelques minutes, prétextant une course à faire dans le quartier.

Mme Mazure accepta, et, en attendant sa locataire, s'appuya sur une table où elle ne tarda pas à s'endormir.

Hortense Mertens revint quelques minutes plus tard, et enleva, de la poche de Mme Masure, une somme de cinq francs, puis elle l'éveilla et toutes deux montèrent dans leur chambre.

Le lendemain, la propriétaire s'aperçut du vol et s'en prit aussitôt à sa locataire qui lui répondit : « *Je ne les ai plus, je vous les rendrai lorsque je le pourrai.* »

Une plainte a été déposée par Mme Mazure au commissariat du quartier Sainte-Elisabeth et la femme Vanremoortère a été arrêtée mardi soir.

Ajoutons que cette femme est la mère à Vanremoortère, chef de la bande, qui opérait, il y a quelques mois, dans le quartier du Pile.

Un ivrogne qui se rebelle. — Des agents en patrouille rencontrèrent, mardi soir, vers onze heures et demie, boulevard de Belfort, un tisserand, Séraphin D... couché sur le trottoir avec un de ses amis.

Dès que ce dernier aperçut les agents, il prit la fuite.

Quant à D..., invité à retourner à son domicile, il injuria les représentants de l'autorité, et se rebella. On parvint, non sans peine, à le conduire au dépôt.

Une curieuse trouvaille. — Un ouvrier terrassier, Gustave Fontaine, en se rendant à son travail, jeudi matin, vers cinq heures, a trouvé, dans la rue Pierre de Roubaix, ruelle de M. Eloy-Duvillier, un morceau de lard salé pesant cinq kilos. Il s'est empressé de remettre cette viande à M. le commissaire de police du 3e arrondissement qui la tient à la disposition du propriétaire.

Saisie à la halle.—M. l'inspecteur des denrées alimentaires a saisi, jeudi matin, à la halle, 25 k. de poissons reconnus impropres à la consommation.

Les empoisonnements de Lys-lez-Lannoy. On se rappelle que, le 16 juin dernier, Mme Vandervelle et ces deux enfants furent, aussitôt leurs repas, sujets à des vomissements que l'on attribuait à un empoisonnement par la viande.

M. le docteur Parmentier a donné aux malades les soins que nécessitait leur état, et Mme Vandervelde et ses enfants en ont été quittes pour une indisposition de quelques jours.

Une enquête a été ouverte ; M. Roger, chef du service de l'inspection sanitaire des denrées alimentaires, a été désigné pour l'analyse de la viande achetée par Mme Vandervelde.

Il résulte de cette analyse que la viande provenait d'un jeune taureau âgé de trois ans, pesant 249 kilog. acheté le vendredi 14 juin à huit heures du matin à raison de 1 fr. 15 le kilog. (octroi non compris) par M. Latun à M. François Artesan (dit Mongol) à l'abattoir de Lille.

En vertu de l'article 14 du règlement municipal des 18 et 26 décembre 1883, cette viande est dispensée de l'inspection sanitaire. Cependant, M. Malfait l'avait visitée à son arrivée aux halles et reconnue de 1re qualité et excellente pour la vente.

M. Roger conclut que la viande était saine et qu'elle n'est pas la cause des empoisonnements de Lys-lez-Lannoy. En effet, sur quatre cents personnes environ qui ont acheté de la viande provenant de ce même taureau, il n'y a eu que ces trois cas.

Le noyé de Flers. — Le malheureux, retiré lundi matin du canal de Croix, se nomme Henri Beusquart.

C'est un tisserand de 55 ans, demeurant à Roubaix rue du Pile, cour Loridant, 5.

Un docteur de Wasquehal, qui a fait les constatations d'usage, a remarqué sur le corps du malheureux Beusquart plusieurs traces de violences.

Y a-t-il eu crime ou suicide ? L'enquête nous le dira peut-être.

Henri Beusquart est marié et père de six enfants ; il était parti, dimanche matin, vers dix heures, de chez lui, et n'avait pas manifesté, d'après ce que l'on soutient, l'intention de se suicider.

Wasquehal. — Un tisserand, Désiré Desobry, habitant le hameau du Capreau, a constaté, ces jours derniers, la disparition d'une montre en argent qu'il avait accrochée chez lui à un clou.

— Un vol d'outils de maçon, une truelle, un plomb et un mètre a été commis au préjudice de M. Werquin, ouvrier maçon occupé à une construction, place de Wasquehal.

Une plainte a été déposée contre un autre ouvrier de M. Werquin.

— Un contre-maître d'une fabrique de Wasquehal, M. Ernest Rivière a été victime, mardi, d'une agression de la part d'un ouvrier de la maison.

L'ouvrier, qui avait été congédié, attendit M. Rivière à la sortie de l'atelier et le roua de coups.

M. Rivière a pu reprendre son travail mardi matin; plainte a été déposée contre l'agresseur.

Première communion. — *Portraits.* — Photographie d'Art Shettle, rue Chanzy, 47. — Pour choisir son heure, prière de vouloir bien se faire inscrire à l'avance. 38915—19785

Nettoyage et cardage de couvertures de laine depuis **1 fr. 45.** à la **GRANDE TEINTURERIE SONNEVILLE, 11, rue du Vieil-Abreuvoir,** à Roubaix. 39444

On nous prie d'insérer l'avis suivant ;

« Les membres de l'Association amicale des anciens élèves de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires sont prévenus que l'assemblée générale annuelle et le banquet fixés d'abord au jeudi 27 juin ont dû, par suite de circonstances imprévues, être remis au lundi 1er juillet.

» Les personnes qui désirent prendre part à la réunion et qui n'ont pas encore souscrit, sont priées d'envoyer le plus tôt possible leur bulletin d'adhésion à M. le Secrétaire de l'Association, 76, rue du Collège. »

NOUS RAPPELONS à nos lecteurs de passage à Paris, qu'ils peuvent nous faire parvenir télégraphiquement toutes communications, en les remettant à notre agence spéciale rue Notre-Dame-des-Victoires, 28.

TOURCOING

Un pendu par jour.— C'est le quatrième depuis dimanche et, à en croire certaines gens, il y en aurait davantage. Ne disait-on pas, mardi matin, qu'il y en avait un au Grand-Plaisir, un second, chemin des Carliers, et un troisième à la Croix-Rouge ? Heureusement les deux premiers étaient de pure invention. Quant à celui de la Croix-Rouge nous verrons plus bas ce qu'il en est.

Le suicide découvert mardi matin, à 5 heures, celui de M. Charles Dubar, mannelier, âgé de 38 ans, père de famille, aimant beaucoup sa femme et ses enfants, a produit dans le quartier du Chêne Houplines une vive émotion. M. Dubar, qui habite rue Haute, n° 18, était dans une position aisée et ses affaires étaient prospères. Depuis quelques années, à cette saison-ci, il avait coutume de suivre une sorte de traitement préventif, à cause de violents et fréquents maux de tête; cette fois, malgré les grandes chaleurs, il n'avait encore rien fait.

Quoi qu'il en soit, il s'était levé avant trois heures et était descendu à son atelier, dans la cave. A cinq heures, sa femme l'ayant appelé plusieurs fois pour prendre le café, dit à sa fille de 9 ans qui venait de descendre, d'aller voir pourquoi son père ne répondait pas .. Le malheureux était pendu à une corde attachée à la rampe de la descente. La mort remontait à plus d'une heure !

A la Croix rouge. — M. X...., cabaretier, aurait tenté de se pendre ce matin, dans son grenier. On a heureusement pu l'empêcher d'accomplir son projet.

L'accident de la rue de l'Alma. — Le mécanicien Mullie qui a péri si tragiquement, laisse une veuve et sept enfants.

L'effet des chaleurs, sans doute ; car on n'a jamais vu autant de procès-verbaux, dressés pour violence, tapage, ivresse etc., ayant occasionné de grands rassemblements dans les rues. Tel est le cas de H. F..., marchand de frites, rue d'Orléans, et B. P... qui s'en est pris, sans motif, à une demoiselle, qu'il a battue à plates coutures, rue St-Pierre.

Les chiens. — Dans la tournée d'aujourd'hui, six de ces animaux pris au lasso, ont été mis en fourrière à l'abattoir et trois contraventions constatées pour divagation.

Simple police. — L'audience d'aujourd'hui jeudi, est encore plus chargée que la précédente, il n'y a pas moins de 72 affaires inscrites aux rôles.

L'affaire de Bondues. — L'enquête n'est pas encore terminée, et les responsabilites, il faut le dire, n'ont pu jusqu'ici, être parfaitement établies.

Un couteau poignard a été saisi ; bien que le bout de la lame paraisse porter des traces de sang, sur une longueur de trois à quatre centimètres, le docteur qui a visité le blessé ne peut admettre que ce soit là l'instrument du crime. Il est persuadé qu'on s'est servi d'un objet à la fois tranchant et contondant, parce qu'il y a ecchymose, et que la plaie ne lui paraît pas profonde.

Cependant, Cani avait hier, et a encore aujourd'hui le côté gauche de la figure horriblement enflé, mais le docteur affirme que la guérison sera prompte.

Parmi les individus soupçonnés d'avoir pris part à cette sauvage agression, nous citerons Louis Beute, son beau-frère, Cyrille Vandamme, Jean-Baptiste Deboscher, dit Bernard et Hector Roger.

Aucune arrestation n'a encore été faite.

Quant au sabotier Desuttier, il dit s'être arrêté et avoir, par deux fois, essayé de relever son compagnon mais qu'il ne faisait plus aucun mouvement et qu'il l'a cru mort ou à peu près ! C'est alors seulement qu'il est parti au galop jusqu'à la gendarmerie, se croyant toujours poursuivi par la bande !

ATTENTION !

Femmes, n'usez jamais de fard blanc, brun ou rose,
Ne dénaturez pas l'œuvre du Créateur !
Pour garder à tout âge un teint sans couperose
Adoptez le CONGO, lui seul est le sauveur !

Savonnerie Victor Vaissier, Roubaix-Paris. 19775d

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

CONCERTS & SPECTACLES

Un grand concert sera donné, dimanche prochain, 30 juin, à sept heures précises, 15, rue Cagnot, quartier de l'Epeule, par la société chorale l'*Union Fraternelle* à ses membres honoraires, avec le bienveillant concours de la *Fanfare Victor Delannoy*. Voic le programme du concert :

Première partie : Allegro militaire, fanfare *V. Delannoy;* Grande ouverture par Sinoquet, fanfare *V. Delannoy; Voyage en Chine, Union Fraternelle;* Romance pour ténor, Henri Wattrelos; Air varié pour trombonne, Alp. Bosschart; Romance pour baryton, César C.; Chansonnette comique, César Leclercq.

Deuxième partie : Allegro militaire par XXX fanfare *V. Delannoy* ; *Avenir Musical*, par Sinoquet, fanfare *V. Delannoy* ; Marche militaire, *Union Fraternelle*; Mélodie pour ténor, Henri Merlin ; Fantaisie pour violon *** ; Romance pour baryton, Jules D. ; Chansonnette comique, César Leclercq.

A dix heures et demie, grand bal, entrée 50 c. par personne. Le piano sera tenu par M. Mathieu Gauder.

La carte d'invitation valable pour une seule personne sera exigée au contrôle. Toute personne non munie de l'invitation paiera un franc d'entrée. Un registre sera déposé au contrôle pour les personnes désirant se faire inscrire comme membres honoraires.

Wasquehal. — L'harmonie la *Jeune France* organise, pour le dimanche 30 courant à trois heures du soir, un grand-concert-festival dans le jardin du *Noir Bonnet* avec le bienveillant concours de l'*Harmonie municipale*, de la *Société chorale* de Croix, l'*Orphéon* de Marcq-en-Barœul et l'*Union des Trompettes*, de Wasquehal. A l'occasion du concert-festival organisé par l'harmonie la *Jeune France*, le sieur Napoléon Detailleur, cabaretier au *Noir Bonnet* donnera un grand bal. Orchestre de 20 musiciens. Prix d'entrée 0,50 c. Le cachet du concert servira de carte d'entrée pour le bal.

FEUILLETON DU 28 JUIN 1889. — N° 5

JACQUES DE MORANGEAIS

Par AUGUSTE DE BARTHÉLEMY

Il a d'avance jeté son dévolu snr la resplendissante Mlle Aglaé, pour faire les honneurs de ses futurs salons, et sur sa riche dot pour payer le train de grand seigneur qu'un homme tel que lui ne peut se dispenser d'adopter. De peur toutefois que le fier comte de Liverdun ne vînt à lui objecter l'insuffisance d'un nom aussi complètement dépourvu de toute apparence aristocratique, il s'est mis vrudemment en règle sur ce point, en faisant un emprunt d'aïeux à l'Italie du moyen âge.

Tu sais, mon cher, qu'aujourd'hui surtout, cette vieille société féodale de l'Italie est une bonne mère Gigogne dans le giron de laquelle est venu tendrement se jeter plus d'un aventurier vaniteux, en quête d'aïeux à blason. Celui que notre érudit sous-préfet vient de découvrir si à propos, et qu'il nous présente bravement comme l'une des gloires du treizième siècle, est le *très-illustre* Claudiano Claudiani, quand vivait, podesta de je ne sais plus quelle bicoque. Ne dis pas qu'entre les désinences il n'y a pas le moindre rapport.

Le signor Ernest a déjà répondu victorieusement à cette objection. C'est une concession qu'en passant les monts, pour venir s'établir chez nous, les descendants de l'illustre podestat ont eu le bon goût de faire au génie de notre langue. Ce pittoresque redoublement de noms n'ayant jamais été non plus dans nos usages, *il a eu le talent de tout concilier au moyen* d'un compromis de son invention ; depuis sa trouvaille, il se fait appeler M. le baron de Claudiot.

Faut-il attribuer la hausse subite de ses actions à cette habile annexion généalogique ? Je ne sais. Toujours est-il que maintenant, — surtout depuis sept à huit jours, — M. de Liverdun ne jure plus que par le cher baron. Pour le cher baron sont aussi les regards les plus expressifs de Mlle Aglaé !

— Parole d'honneur ! dit Morangeais, je meurs d'envie de voir et de connaître le signor Claudiano-Claudiani !

— Hélas ! répondit Vernot, c'est justement une satisfaction qu'il ne m'est pas permis de te promettre pour ce soir...

— *Ma perche ? ma perche ?*

— Parce qu'il y a trois jours que ledit signor est en voyage. L'honorable député qui représentait notre circonscription s'étant laissé mourir, M. le baron de Claudiot a dû aller trouver son préfet, afin de s'entendre avec lui sur le choix du nouveau candidat à qui vont échoir maintenant et l'estampille gouvernementale et le vigoureux appui de l'administration. Mais ne va pas t'imaginer que la conquête de la belle, si tu persistes à y songer, en soit devenue plus facile. Le désir ardent de maintenir dans la bonne voie les électeurs ses administrés n'a pas fait oublier à l'amoureux sous-préfet son beau roman. Redoute les regards flamboyants de sa mère, — de Madame mère, comme on l'appelle ici ! Elle sera là, veillant, ainsi qu'un dragon, sur l'opulente bru qu'elle s'est promise.

Les autres personnes que nous pouvons avoir la chance de rencontrer ne sont guère que des comparses. Il me suffira de te les nommer, s'il y a lieu, quand nous les verrons. Voilà d'ailleurs un coup de sonnette qui ne me permettrait pas de continuer ma revue. Il me prévient enfin que ma femme est, comme nous, dans toute sa splendeur, et que nous pouvons songer à faire trionphalement notre entrée.

Jacques fut présenté par son ami à M. de Liverdun. En ce moment, le comte était magnifique. Son énorme plaque, toute ruisselante de diamants de la plus belle eau, avait l'éclat d'un soleil. La main droite négligemment enfoncée dans son gilet blanc, — sans aucun doute pour faire mieux ressortir les moindres miroitements de son large cordon moiré, — la tête haute et le coude appuyé sur une console, il semblait vouloir rappeler à tous ceux qui l'entouraient combien ils devaient être flattés de sa présence.

La présentation de Jacques dérangea quelque peu cette attitude théâtrale. M. de Liverdun savait maintenant qui était ce jeune voyageur, traité naguère avec si peu de cérémonie... Sa sœur l'avait déjà mis au courant de tout. Aussi, rien d'amusant comme les innombrables et profonds saluts qu'il se hâta de lui faire.

Vernot, qui l'examinait du coin de l'œil, était émerveillé de cette soudaine souplesse de reins. Il se demandait surtout ce que pouvait signifier, chez un homme aussi fier, cet air obséquieux et embarrassé.

A toutes ces spasmodiques salutations, succédèrent les compliments les plus alambiqués sur l'ancienneté des Morangeais, leur beau renom qu'attestait si bien le vieil adage angoumois, la brillante réputation du marquis actuel... Il fut aussi fait allusion à l'antique splendeur des Liverdun... Et pour que rien ne manquât à cette curieuse harangue, il y eut deux ou trois hélas ! risqués discrètement à propos des exigences démocratiques de notre époque.

Mais autant aurait valu parler à un sourd. Morangeais n'était pas mieux en état d'apprécier cette pompeuse phraséologie que de remarquer les regards de feu, lancés déjà dans sa direction par les gros yeux ronds de la tendre Aménaïde. Il venait d'apercevoir, à l'extrémité opposée du salon, Mlle Aglaé.

— Mlle Aglaé de Liverdun dont tu m'as parlé, n'est-ce pas ? demanda-t-il tout bas à Vernot.

— Elle-même, répondit Félix, Eh bien ?...

— Eh bien ! elle est ravissante ! mille fois plus belle que je n'aurais pu l'imaginer !... Regarde donc ! Ne dirait-on pas que le jour est plus vif autour d'elle, comme si le rayonnement de ses yeux...

— Maître Morangeais ! interrompit Vernot, comme pour lui rappeler le sang-froid qu'imposait sa profession.

— Au diable maintenant *maître Morangeais* et tous ses dossiers ! répliqua Jacques. Que Barthole et Cujas pensent de lui tout ce qu'ils voudront !...

Tant pis pour eux, si à mon âge, et voyant ce que je vois, ils eussent été capables de songer au Digeste ! Je cours solliciter l'honneur de danser avec elle !...

— Et le respect de la hiérarchie ! lui dit Vernot, en le retenant par le bras. Depuis quand, s'il te plait, la nièce doit-elle avoir le pas sur la tante ?

Jacques fit la grimace, mais comprit qu'il n'avait qu'à se résigner. Il ne s'agissait après tout que d'un héroïsme de quelques instants. Et au bout d'un quart d'heure tout au plus, quand le dernier coup d'archet se fit entendre comme un signal de délivrance, Morangeais s'empressa de rétablir sa monumentale danseuse sur son tabouret.

Sa revanche fut complète. On le vit danser, puis polker, puis valser, sans désemparer, avec Mlle Aglaé. Il paraissait complètement fasciné. Vernot commençait même à se repentir d'avoir ainsi fourvoyé son ami, car lui savait tout ce que pouvait valoir le cœur qui battait au-dessous de ces beaux yeux !

L'attention générale se trouvait beaucoup trop concentrée sur l'ami nouveau du notaire, pour que chacun ne remarquât pas cet enthousiasme extatique. La belle Aglaé, de son côté, ne paraissait nullement disposée à s'effaroucher de l'impression qu'elle produisait sur le jeune et brillant marquis. Jamais on ne l'avait vue ni si coquette, ni si séduisante. Aucun autre danseur ne pouvait l'aborder.

Le péril semblait devenir des plus menaçants pour les anciens adorateurs de la riche héritière.

Madame mère, au comble de l'exaspération, lançait contre l'intrus parisiens ses plus implacables regards, le Nemrod de l'endroit le canardait avec les siens, et d'un air de défi superbe, le fils de l'usurier bas-normand ne cessait de frapper convulsivement sur les poches de son gilet, toutes gonflées de pièces d'or, échantillion attrayant des richesses paternelles. Quant au procureur, un douloureux découragement l'avait rendu immobile.

(A suivre.)

AUGUSTE DE BARTHÉLEMY